

Coordinateur en validation des acquis de l'expérience

RNCP42769 · RNCP · Publiée

L'essentiel

Niveau de qualification	Niveau 6
Sigle	Autre — Autre certification professionnelle de droit
Code(s) NSF	315, 332t, 333t
Formacode(s)	44591, 33054
Code(s) ROME	M1502
Type d'enregistrement	Enregistrement de droit
Date d'échéance	19/12/2030

Certificateur(s)

MINISTERE DES ARMEES · SIRET : 11009001600053

Partenaires habilités

2 organismes habilités, d'après la liste publiée par France compétences : 1 à former et organiser l'évaluation et 1 à organiser l'évaluation.

Organisme	SIRET	Habilitation
Centre militaire de formation professionnelle	—	Organiser l'évaluation
Défense Mobilité	—	Former et organiser l'évaluation

Résumé de la certification

OBJECTIFS ET CONTEXTE

Depuis deux décennies, on constate en France, un accroissement des besoins en accompagnement social et professionnel. Dans le cadre de la formation professionnelle tout au long de la vie, les individus sont amenés à se former tout au long de leur parcours professionnel, légitimant la nécessité de professionnels de l'accompagnement pour soutenir la mobilité des individus et les guider dans leur évolution ou transition professionnelle.

Le coordinateur en validation des acquis de l'expérience (VAE) a pour mission d'accompagner les organisations, les salariés, les demandeurs d'emploi dans leur démarche de VAE mais surtout d'encadrer, de coordonner et d'animer une équipe d'accompagnateurs VAE dans sa zone d'intervention.

Il peut être amené à intervenir en amont du process VAE et son activité peut être engagée au sein ou hors de l'institution et se dérouler en collectif, individuel, présentiel ou distanciel. Le coordinateur en VAE pense la diversité des situations, reconsidère et remanie les formes d'interventions, en somme s'adapte à la complexité des situations d'accompagnement. Il doit faire preuve de créativité, de qualités pour entretenir des relations avec un environnement socio-économique zonal et institutionnel, de capacités d'adaptation aux conditions et rythmes de travail de la structure qui l'emploie, des partenaires, des individus ou groupes engagés dans la démarche de VAE, des collaborateurs. Sa participation à des activités extérieures (colloques, conférences, salons...) entraîne de nombreux déplacements et exige d'être disponible et mobile.

ACTIVITÉS VISÉES

Pilotage du dispositif

Conduite de l'activité VAE

Capitalisation des connaissances

Mise en œuvre d'une communication adaptée
Amélioration continue
Déclinaison de la politique de direction
Relations inter-certificateurs
Élaboration et mise en œuvre de dispositifs d'accompagnement en VAE
Analyse et préconisation
Conseil
Conception et déploiement du dispositif de formation
Animation de sessions et tutorat
Veille pédagogique et prospective

COMPÉTENCES ATTESTÉES

Participer à la définition des objectifs VAE
Veiller au suivi des portefeuilles de son équipe d'accompagnateurs VAE
Planifier et organiser des réunions
Intégrer et faire rayonner la compréhension du cadre philosophique de la certification et la VAE
Expliquer et faire appliquer le cadre législatif et réglementaire ainsi que les directives ministérielles à ses équipes
Proposer des améliorations stratégiques et de mises en œuvre de la VAE
Suivre les résultats de l'activité VAE
Organiser, planifier, coordonner et contrôler les activités VAE de sa zone
Développer la performance de ses équipes
Participer aux groupes de travail de certifications et de VAE de son territoire
Produire des indicateurs de pilotage
Animer et structurer un réseau et assurer la liaison entre les membres de l'équipe
Promouvoir et développer l'activité en développement des partenariats locaux ou organisations d'évènement dédiés
Promouvoir la VAE comme dispositif diplômant
Identifier les enjeux liés à son domaine d'emploi
Insuffler les process VAE à ses équipes et partenaires
Veiller à l'application des procédures en effectuant des contrôles et en mettant en exergue des échanges de pratiques
Comprendre et analyser les évolutions réglementaires
Assurer le suivi administratif
Partager les pratiques, croiser les expériences et entretenir un réseau de correspondants et acteurs de la certification et VAE en interne et en externe
Développer et entretenir ses connaissances, effectuer une veille prospective
Transmettre ses connaissances professionnelles et conserver la mémoire des projets
Communiquer auprès de ses partenaires institutionnels et participer à la dynamique de la certification et à la VAE
Avoir une bonne compréhension des politiques publiques en matière de certification et de VAE
Identifier les enjeux sociaux, économiques et politiques.
Transmettre une information générale et approfondie sur la démarche et les principes de VAE
Accompagner le parcours du candidat, sa situation, ses expériences et ses enjeux pour une orientation sur des certifications du niveau 3 à 7
Identifier les connaissances et compétences développées au regard d'un référentiel enregistré au RNCP ou RS afin d'aider dans la construction de récits d'expérience
Partager avec le candidat une représentation professionnelle du métier et une validation d'appartenance à des niveaux d'emploi
Tenir un rôle d'impulsion du candidat
Conseiller les responsables d'emploi en apportant soutien, conseil et analyse
Réaliser des études pour l'identification des besoins en VAE
Élaborer des propositions d'accompagnements en fonction des stratégies appropriées vis-à-vis de l'analyse des besoins identifiés
Évaluer les besoins du personnel en formation
Identifier et répondre aux besoins de formation
Animer des sessions de formation au profit des accompagnateurs VAE
Établir et valider un plan de tutorat
Assurer une veille pédagogique et documentaire

Maintenir ses compétences et celles de ses collaborateurs en s'informant sur les réformes, évolutions internes et externes

Blocs de compétences

RNCP42769BC01 — Piloter le dispositif VAE

LISTE DE COMPÉTENCES

Participer à la définition des objectifs VAE

Veiller au suivi des portefeuilles de son équipe d'accompagnateurs VAE

Planifier et organiser des réunions

Intégrer et faire rayonner la compréhension du cadre philosophique de la certification et la VAE

Expliquer et faire appliquer le cadre législatif et réglementaire ainsi que les directives ministérielles à ses équipes

Proposer des améliorations stratégiques et de mises en œuvre de la VAE

Suivre les résultats de l'activité VAE

Organiser, planifier, coordonner et contrôler les activités VAE de sa zone

Développer la performance de ses équipes

Participer aux groupes de travail de certifications et de VAE de son territoire

Produire des indicateurs de pilotage

Animer et structurer un réseau et assurer la liaison entre les membres de l'équipe

Insuffler les process VAE à ses équipes et partenaires

Veiller à l'application des procédures en effectuant des contrôles et en mettant en exergue des échanges de pratiques

Comprendre et analyser les évolutions réglementaires

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Voie formative : -

contrôles de connaissances ;

mises en situation contextualisées ;

études de cas

VAE :

étude du livret 2 ;

entretien avec le jury ;

mise en situation simulée ou réelle, si nécessaire.

RNCP42769BC02 — Capitaliser les connaissances

LISTE DE COMPÉTENCES

Veiller à l'application des procédures en effectuant des contrôles et en mettant en exergue des échanges de pratiques

Comprendre et analyser les évolutions réglementaires

Assurer le suivi administratif

Partager les pratiques, croiser les expériences et entretenir un réseau de correspondants et acteurs de la certification et VAE en interne et en externe

Développer et entretenir ses connaissances, effectuer une veille prospective

Transmettre ses connaissances professionnelles et conserver la mémoire des projets

Communiquer auprès de ses partenaires institutionnels et participer à la dynamique de la certification et à la VAE

Avoir une bonne compréhension des politiques publiques en matière de certification et de VAE

Identifier les enjeux sociaux, économiques et politiques.

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Voie formative : -

contrôles de connaissances ;

mises en situation contextualisées ;

études de cas

VAE :

étude du livret 2 ;

entretien avec le jury ;

mise en situation simulée ou réelle, si nécessaire.

RNCP42769BC03 — Conseil et expertise

LISTE DE COMPÉTENCES

Transmettre une information générale et approfondie sur la démarche et les principes de VAE

Accompagner le parcours du candidat, sa situation, ses expériences et ses enjeux pour une orientation sur des certifications du niveau 3 à 7

Identifier les connaissances et compétences développées au regard d'un référentiel enregistré au RNCP ou RS afin d'aider dans la construction de récits d'expérience

Partager avec le candidat une représentation professionnelle du métier et une validation d'appartenance à des niveaux d'emploi

Tenir un rôle d'impulsion du candidat

Conseiller les responsables d'emploi en apportant soutien, conseil et analyse

Réaliser des études pour l'identification des besoins en VAE

Élaborer des propositions d'accompagnements en fonction des stratégies appropriées vis-à-vis de l'analyse des besoins identifiés

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Voie formative : -

contrôles de connaissances ;

mises en situation contextualisées ;

études de cas

VAE :

étude du livret 2 ;

entretien avec le jury ;

mise en situation simulée ou réelle, si nécessaire.

RNCP42769BC04 — Concevoir et animer la formation en vue de contribuer à la professionnalisation des accompagnateurs VAE

LISTE DE COMPÉTENCES

Évaluer les besoins du personnel en formation

Identifier et répondre aux besoins de formation

Animer des sessions de formation au profit des accompagnateurs VAE

Établir et valider un plan de tutorat

Assurer une veille pédagogique et documentaire

Maintenir ses compétences et celles de ses collaborateurs en s'informant sur les réformes, évolutions internes et externes

MODALITÉS D'ÉVALUATION

Voie formative : -

contrôles de connaissances ;

mises en situation contextualisées ;

études de cas

VAE :

étude du livret 2 ;

entretien avec le jury ;

mise en situation simulée ou réelle, si nécessaire.

Secteur d'activité et type d'emploi

SECTEURS D'ACTIVITÉS

Le métier de coordinateur VAE est un métier atypique qui a la particularité de connaître une croissance significative depuis l'instauration du service public de la VAE par la loi de décembre 2022 désignant des professionnels Architectes de parcours, qu'il faut coordonner dans leurs actions d'accompagnement personnalisé des candidats.

Depuis, la simplification du parcours VAE via la plateforme France VAE, le coordonnateur VAE, responsable VAE doit également former des accompagnateurs qualifiés et veiller à la mise en place des nouvelles réglementations.

De plus, il doit valider l'utilisation du compte personnel de formation et les financements afférents à la démarche de VAE si nécessaire.

La profession est en plein essor, le coordinateur en VAE est reconnu comme un expert capable d'assurer des accompagnements VAE diversifiés en fonction des secteurs d'intervention conformes aux nouvelles législations, et conformes à ceux certifiés Qualiopi ou label reconnu.

En résumé, le marché des coordinateurs en VAE est en forte expansion, porté par la volonté de valoriser le métier, renforcé par la législation et l'augmentation des financements publics ou privés

TYPE D'EMPLOIS ACCESSIBLES

Les certifiés peuvent être recrutés dans un organisme de formation, un cabinet conseil en ressources humaines, tous services RH des PME/PMI, grands groupes, chambres consulaires, collectivités territoriales ou établissements publics ou privés :

- La coordination des équipes d'Architectes de Parcours en les supervisant et gérant leurs formations et maintiens en compétences
- La responsabilité d'une équipe pédagogique en coordonnant les aspects administratifs et budgétaires

A titre d'exemple, quelques emplois vacants :

- Responsable pédagogique
- Responsable en VAE

Les qualifiés peuvent être recrutés dans les secteurs des services publics, étatiques ou privés

RÈGLEMENTATIONS D'ACTIVITÉ

Chapitre III : Catégories d'actions (Articles L6313-1 à L6313-8) - Légifrance

Livre IV : Validation des acquis de l'expérience (Articles L6411-1 à L6423-3) - Légifrance

Droit national en vigueur - Codes - Légifrance

Arrêté du 3 juillet 2025 relatif aux modalités d'accompagnement des personnes engagées dans un parcours de validation de l'expérience et au modèle de dossier permettant au certificateur de se prononcer sur la recevabilité de la demande de validation des acquis de l'expérience - Légifrance

Marché du travail

Indicateurs au niveau des familles professionnelles (FAP) des métiers visés, agrégés au niveau national — France Travail / DARES (open data).

Tension de recrutement (DARES 2024)	Faible (2/5) Moyenne pondérée par l'emploi ; les familles ci-dessous s'échelonnent de 1 à 4 sur 5.
Facteurs principaux	Non-attractivité salariale, Non-durabilité de l'emploi
Salaire médian (mensuel)	2 135 €
Familles professionnelles (FAP)	L2X61 — Agents administratifs · tension 1/5 (Très faible) L4X80 — Techniciens des services administratifs · tension 4/5 (Élevée) L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement · tension 2/5 (Faible)
Projets de recrutement (BMO 2026)	31 515
Jugés difficiles à recruter	24 %
Emplois saisonniers	11 %
Familles professionnelles (FAP)	L2X61 — Agents administratifs L4X80 — Techniciens des services administratifs L5X92 — Cadres des ressources humaines et du recrutement

Voies d'accès

MODALITÉS D'ACCÈS

Formation continue, VAE

PRÉREQUIS À L'ENTRÉE EN FORMATION

L'entrée en formation nécessite :

- d'exercer des fonctions au sein du ministère des Armées, soit avec le statut de personnel militaire, soit en qualité de personnel civil ;
- d'avoir été sélectionné conformément aux règles qui régissent le recrutement, les carrières et les parcours professionnels au sein du Ministère.

PRÉREQUIS À LA VALIDATION

Avoir occupé les fonctions de pilote régional VAE ou adjoint pendant au moins deux (02) ans à temps plein;

Avoir réalisé au moins quinze (15) accompagnements VAE de bout en bout, sur des titres de niveau 3 à 7 ;

Avoir suivi la formation initiale et continue VAE ;

Avoir co-animé ou animé au moins deux (02) sessions modules complets de formation VAE au profit des référents VAE de DEFMOB (moules 1, 2 et 3);

Avoir suivi une formation de formateur occasionnel ;

Avoir suivi la formation de pilote régional VAE.

COMPOSITION DU JURY — FORMATION CONTINUE, VAE

- Président : directeur/directrice de Défense mobilité ou son représentant ;
- Collège formateur : le responsable du dispositif d'acquisition des compétences ou son représentant ;
- Collège professionnel : le chef du bureau Reconversion ou son représentant.

Base légale

Date d'échéance de l'enregistrement	19/12/2030
-------------------------------------	------------

Date de dernière délivrance possible	19/12/2033
--------------------------------------	------------

Pour plus d'informations

Fiche officielle (France Compétences)

<https://www.francecompetences.fr/recherche/rncp/42769/>